Un mois à Grans

Mars 2006

bulletin mensuel d'informations municipales
N° 170

Sommaire

P.2 : ● 4ème Salon des Saveurs et Traditions
P.3 : ● L'édito du Maire
P.4/5 : ● Compte rendu du Conseil Municipal du 09/02/06
P.6 : ● La Cérémonie des Vœux
P.7 : ● Le Budget 2006
P.8 : ● Les infos municipales
- Assédic Alpes Provence
- Le Souvenir Français
- Tee-Shirts Incinéra tueurs
- Déclaration de revenus
- Qu'est-ce-que le C.C.A.S. ?

P.9 : ● Ça s'est passé à Grans
P. 10 : ● Les infos municipales
- Sécurité Collège d'Arbaud
- État civil
- Nouveau Bus Avion - TGV
- Développemment durable

P.11 : ● La vie associative
- Le Comité des Fêtes
- La Chorale Cantabile
- Le Kangourou Basket Club
- Le Léz'Arts Verts

P.12 : ● La vie associative
- Grans Musculation
- La Truite Granouienco

P.13 : ● Le dossier du mois
- L'église Saint-Pierre

P.14 : ● Expression libre
P.15 : ● La vie culturelle
- Les souvenirs ne sont plus ringards
- Chez Claire éclair
- Médiathèque Intercommunale

P.16 :
● Agenda
● Mme Lieumond
● Le poème de Marcelle Blaise
● Bien dans ses baskets

Démontage de la grue du chantier de l'Espace Éducatif Socio Culturel Robert Hossein, le 26 janvier

Grans

18 MARS 2006 de 10h à 20h
19 de 10h à 18h

Salle Gérard PHILIPE

4ème Salon des Saveurs & Traditions

40 exposants venus de toute la France vous régaleront de leurs spécialités

Dégustation à tous les stands

Possibilité de déjeuner sur place

Entrée : 2,5 euros

Verre sérigraphié aux armoiries de Grans offert

L'orchestre de Jazz

New'T'La

animera le salon durant ces deux jours

Organisé par le Comité des Fêtes de Grans

Renseignements : 04 90 55 83 65

Grans l'édito

Chères Gransoises,
Chers Gransois,

ENCORE UN TRÈS BON BUDGET : 6ÈME ANNÉE DE BAISSE !

Baisse Taxe d'Habitation . . . . . - 3 %
Baisse Taxe Foncier Bâti . . . . . - 3 %
Baisse Taxe Foncier Non Bâti . . . . . - 10 %
Baisse Taxe Ordures Ménagères . . - 24 %

Soit 83 328 € rendus aux Gransois.

Comment cela se peut-il au moment où la plupart des collectivités augmentent les impôts ?

Baisse des services ?
Baisse des investissements ?
NON, au contraire, beaucoup d'améliorations !

- gratuité des transports scolaires
- dotations aux écoles toujours une des plus fortes du département
- agrandissement de la médiathèque
- construction d'un stade de foot
- amélioration des bâtiments communaux, église, salle des fêtes, toitures, lavoir, ...
- développement du périscolaire, de la crèche
- amélioration de la cantine, livraison des repas à domicile.

- Des investissements multipliés par 5 :
Voirie, parkings, trottoirs, complexe Robert Hossein, acquisitions foncières

- La dette divisée par 2

Alors, comment faisons-nous sans augmentation importante de la population ?
Rappel :

1970	Grans	2900 habitants
	Lançon	2900 habitants
	Pélissanne	2900 habitants
2000	Grans	4000 habitants
	Lançon	8000 habitants
	Pélissanne	9000 habitants

Cela est possible grâce au développement économique hors du village et notre choix d'intercommunalité avec Ouest Provence.

Êtes-vous touchés par Clésud, tant décrié en 1990 ? **NON**

Pourtant : recette pour la commune
2006 . . . . . 250 000 € / 1 200 emplois (réel)
2007 . . . . . 450 000 € (prévision)
2008 . . . . . 600 000 € (prévision)
2009 . . . . . 700 000 € / 2 500 emplois (prévision)

"Vive le Jardin" est sur Grans, les 2 péages de l'autoroute aussi. Le saviez-vous ?

Il en sera de même pour la zone commerciale des Paluns en bordure de la 113, loin du village et sans incidence pour nous, mais avec 400 emplois aux portes de Grans, et de nouvelles recettes.

C'est le contrat que l'on a passé avec vous en 1995, et que l'on vous a reproposé en 2001.

On ne vous a rien caché.

Nous sommes attachés à Grans autant que quiconque. Nous le faisons avec amour depuis 30 ans.

Nous avons protégé notre colline et notre village, nous continuerons de protéger notre calme et notre bien-être en offrant à toutes nos générations le mieux possible au moindre coût en respectant notre parole vis-à-vis de nous et de nos partenaires.

Nous respectons notre parole vis à vis de vous et de nos partenaires.

La gestion municipale ne se fait pas à l'aveuglette, il faut gérer sur le quotidien et sur le long terme, hors des humeurs politiques du moment et des ambitions personnelles.

Toujours à votre service, la majorité travaille pour vous et pour notre village.

Yves VIDAL
Maire de Grans
Vice-Président de Ouest Provence
Conseiller Régional

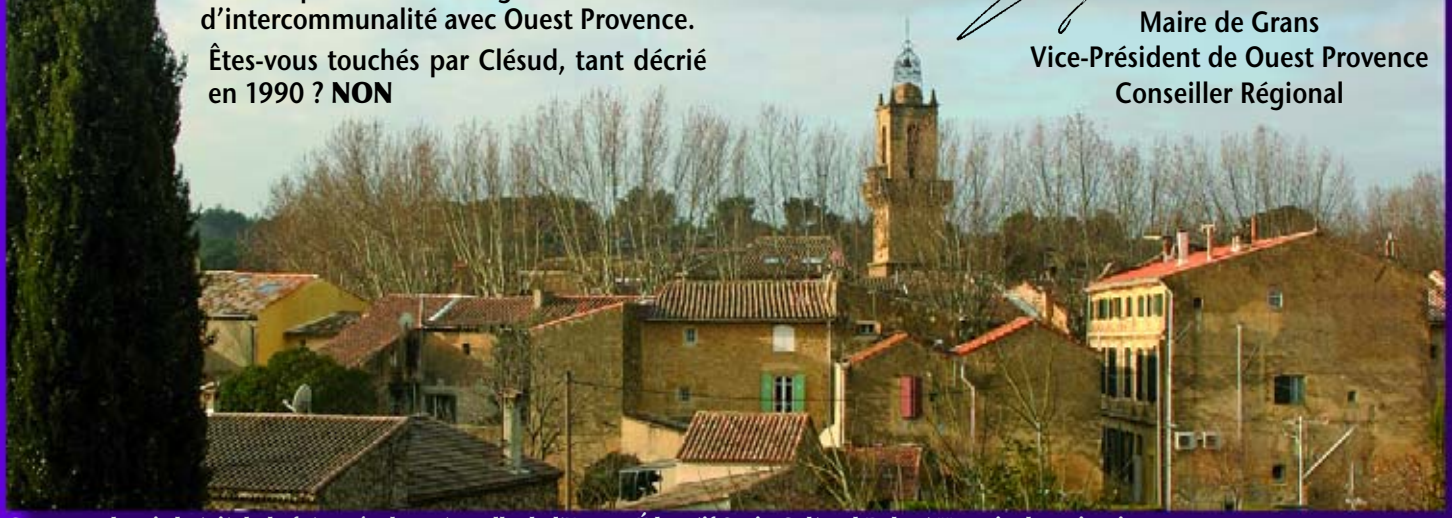

Grans, vu depuis le toit de la future école maternelle de l'Espace Éducatif Socio Culturel Robert Hossein, le 24 janvier

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FÉVRIER 2006

1/ MODIFICATIF DE LA DÉLIBÉRATION RELATIVE AUX MODIFICATIONS DANS L'INVENTAIRE DU SAN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Vu la délibération du Bureau Syndical du 16/09/2005 (n° 527/05) portant mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés,
• Approuve les modifications issues de cette délibération et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

2/ APPROBATION DE LA CONVENTION CADRE VILLE DE GRANS / CNFPT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
• Approuve le projet de convention et autorise Monsieur Le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

3/ FIXATION DES TARIFS DES CLASSES TRANSPLANTÉES 2006

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
• Décide de fixer le tarif de la classe transplantée organisée par Madame MEYLHEUX à 108,00 euros par enfant,
• Décide de fixer le tarif de la classe transplantée organisée par Madame BISPINOSA à 112,88 euros par enfant,
• Précise que les recettes seront prévues au Budget Primitif 2006 de la Commune et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

4/ MODIFICATIONS RÉGIES D'AVANCE SERVICE MUNICIPAL ENFANCE-JEUNESSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
• Décide d'instituer trois régies de recettes : «CLSH Jacques Prévert», « CLSH Georges Brassens» et «Local Jeunes» auprès du Service Municipal Enfance Jeunesse de la Commune.

5/ CRÉATION D'UN EMPLOI PERMANENT À TEMPS NON COMPLET D'AGENT DES SERVICES TECHNIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
• Décide de créer à compter du 01/03/2006 un emploi permanent à temps non complet d'agent des Services Techniques sur la base de 28 heures par semaine et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

6/ DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL RÉGIONAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
• Adopte le coût global de ces opérations de mise en sécurité d'un montant global de 5 225 euros H.T. et sollicite du Conseil Régional une subvention s'élevant à 50 %, soit 2 612,50 euros,
• Sollicite une dérogation motivée par l'urgence afin que cette demande soit instruite postérieurement à la réalisation des études.

7/ DEMANDES DE SUBVENTION AU CONSEIL GÉNERAL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
• Décide de solliciter les subventions ci-après au titre du dispositif «FDADL» (Maximum 60 %)
- Acquisition d'un tracteur agricole pour une dépense subventionnable de 17 000,00 euros H.T.
- Études de maîtrise d'œuvre relatives à lamodification d'un bâtiment communal en crèche pour un montant prévisionnel de 45 000,00 euros H.T.
- Acquisition matériel informatique Espace Robert Hossein (primaire) 20 000,00 euros H.T.
• Décide de solliciter les subventions ci-après au titre du dispositif «Aide aux travaux de proximité»
- Travaux de plantations Avenue De Gaulle pour un montant prévisionnel de 16 500,00 euros H.T.
- Travaux de pose de pare-ballons et divers au Stade Mary-Rose pour un montant prévisionnel de 22 000,00 euros H.T.
- Travaux d'éclairage de la façade de la Mairie pour un montant prévisionnel de 19 000,00 euros H.T.
- Travaux d'agencement de placards et divers à l'Espace Robert Hossein pour un montant prévisionnel de 40 000,00 euros H.T.
- Création de 3 bornes incendies pour un montant prévisionnel de 12 000,00 euros H.T.

8/ APPROBATION CONVENTION SME EURO-ALPILLES / VILLE DE GRANS RELATIVE À UNE PRESTATION DE SERVICES

Le Conseil Municipal, à la majorité, 4 contre (E. CAMELER - R. MATTA - D. SCHINTONE - A. GABELLONI),
• Adopte le contenu du projet de convention et désigne Monsieur BARTOLI Gérard, 1er Adjoint, afin de signer la convention.

9/ ADHÉSION AU COLLECTIF PROUVENÇO

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
• Décide d'adhérer au Collectif «Prouvènço» par le paiement de l'adhésion s'élevant à 50 €.

10/ ACQUISITION À TITRE GRACIEUX DES PARCELLES VERGERS DU COULON

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
• Décide d'accepter la cession à titre gracieux des parcelles Section AW n° 204 et 205, propriété d'Espace Foncier et précise que les frais inhérents à cette transaction seront à la charge du cédant et autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

11/ AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE CONTRE MONSIEUR FRANCIS ALONSO

Le Conseil Municipal, à la majorité, 4 contre (E. CAMELER - R. MATTA - D.SCHINTONE - A. GABELLONI),
• Décide d'ester en justice à l'encontre de Monsieur Francis ALONSO pour écrits diffamatoires.
• Autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches et tout actes procéduraux relatifs à cette affaire et décide de solliciter notre assureur «AXA Assurances» au titre de la protection juridique.

12/ APPROBATION CONVENTION PRESTATION DE SERVICE UNIQUE CAF CRÈCHE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
• Adopte le contenu du projet de l'avenant et autorise Monsieur Le Maire à le signer ainsi que toute pièce utile afin de mener à bien cette affaire.

13/ FIXATION DES TAUX DES 3 TAXES LOCALES POUR 2006

Le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité de voter les taux d'imposition 2006, les taux résultant étant désormais fixés comme suit :
• Taxe d'habitation : 15,36
• Taxe foncière propriétés bâties : 20,68
• Taxe foncière propriétés non bâties : .. 58,68

14/ FIXATION DES TAUX DE LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MENAGÈRES 2006

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
• Fixe la TEOM pour 2006 à 6 % et autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

15/ OCTROI DE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU CCAS 2006

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• Décide d'octroyer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention de fonctionnement de 22 000,00 euros pour l'année 2006 et précise que la dépense est inscrite au Budget Primitif 2006 de la Commune.

16/ AUTORISATION DE SIGNATURE CONTRAT DE PRÊT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• Accepte l'offre faite par la BCME selon les conditions «CITE GESTION FIXE» et décide en conséquence d'autoriser Monsieur Le Maire à réaliser auprès de la BCME un emprunt dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Montant en Euros 300 000
Objet.. Financement d'investissements structurants
Durée ..... 20 ans
Taux Fixe ..... 3,63 %
Échéances..... Trimestrielles
Frais de dossier ..... Néant
Remboursement anticipé ..... Selon modalités contractuelles,

• Autorise Monsieur Le Maire à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

17/ AFFECTATION DU RÉSULTAT 2005

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'accepter la prévision d'affectation du résultat de l'exercice 2005 de la façon suivante :

• Compte 1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés : 186 749,39 €

• Ligne 002 : Résultat de fonctionnement reporté : 832 971,67 €

18/ VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2006

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir discuté le contenu, chapitre par chapitre, et co-signé le résultat de ses votes au tableau, adopte le Budget Primitif 2006 chapitre par chapitre, dont les montants sont arrêtés comme ci-après :

• les recettes, en fonctionnement et investissement arrêtées à la somme de : 7 013 758,25 €

• les dépenses, en fonctionnement et investissement arrêtées à la somme de : 7 013 758,25 €

• le montant des crédits de fonctionnement, en dépenses et en recettes, fixé à : 4 871 770,86 €

• le montant des crédits d'investissement, en dépenses et en recettes, fixé à : 2 141 987,39 €

19/ INFORMATION SUR LES DÉCISIONS MUNICIPALES

Monsieur Le Maire rappelle à l'Assemblée qu'il a reçu délégation en début de mandat pour une partie des manières énumérées à l'article 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il doit rendre compte des décisions municipales qui ont été prises depuis la dernière séance publique (liste jointe)

N° Décision : 2005/37
Date : 27/12/2005
Objet : Passation Marché à procédure adaptée pour la collecte des ordures ménagères et assimilés

N° Décision : 2006/01
Date : 30/01/2006
Objet : Marché à procédure adaptée Habilitation Palfinger conduite grue auxiliaire de chargement de véhicule R390 Abrogation d'Avenant n° 1

Ce compte rendu du Conseil Municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

LES VŒUX DES UNS ET LES SOUHAITS DES AUTRES

Le 21 janvier à 11h30, le maire, Yves Vidal, entouré de son Conseil Municipal, a présenté ses vœux à la population gransoise. La cérémonie, placée sous le signe de la jeunesse et du respect des traditions, a été ouverte par le défilé de nombreux jeunes représentant le dynamisme des associations sportives du village. Footballeurs, escrimeurs, danseuses, archers, tennismen et autres rugbymen ont présenté leurs équipes au public.

Un film a ensuite été projeté, mettant en avant les différents travaux engagés pour la sécurité des Gransois et les projets à venir.

C'est devant une salle des fêtes comble que le maire a fait son allocution, en présence des maires de l'intercommunalité et des représentants politiques locaux. Les différents projets ont été largement évoqués. Les travaux de construction de l'Espace Éducatif Socio Culturel suivent le calendrier établi et le démontage de la grue est aujourd'hui terminé. L'inauguration de l'ensemble aura lieu le 30 juin prochain. Il portera le nom de Robert Hossein et l'acteur sera présent lors de cette manifestation. Le parc Mary-rose fait l'objet d'une étude pour une ré-appropriation du site par les Gransois. Cet espace doit être sécurisé et réaménagé pour la promenade et les jeux. Le stade implanté sur les anciennes arènes deviendra définitif et la zone initialement prévue au Coulon verra son passage en zone Natura 2000.

Dans le large panel des sujets abordés, une place importante a été accordée à la position tenue par la municipalité face à la construction de l'incinérateur de Fos sur Mer. Grans, en tant qu'entité de l'intercommunalité Ouest Provence, reste fermement opposée à cette implantation.

C'est autour du traditionnel apéritif clôturant la manifestation que les Gransois se sont retrouvés pour commenter les propos du maire. Les sous-entendus glissés dans le discours ont animé les conversations et régalé les acteurs de la vie gransoise. Grans n'est pas Cloche-Merle, mais la vie du village est faite aussi des petites histoires.

Entre préservation du patrimoine, nécessité du logement, protection de l'environnement et investissements immobiliers, les vœux des uns sont les souhaits de autres...

Grans, le 21 janvier

DE NOUVELLES BAISSES D'IMPOTS

La gestion économe, et raisonnée poursuivie par la municipalité, nous permet cette année encore de baisser la part communale des impôts locaux. Le tableau ci dessous nous montre que depuis 1998, les taxes n'ont plus augmenté.

• de 1998 à 2000... +0%	• 2003 ..... -3%
• 2001 ..... -5%	• 2004 ..... -3%
• 2002 ..... -3%	• 2005 ..... -6%
	• 2006 ..... -3%

La gestion anticipée sur l'ensemble d'un mandat nous a aussi permis de baisser l'endettement de la commune de façon très nette. **En effet, l'endettement qui était de 2 550 300 € en 2000 est passé à 541 519 € en 2006.**
Dans un précédent article, dans ce même journal et à la suite du débat d'orientation budgétaire, nous évoquions notre choix d'assurer le maximum de services (*restauration, crèche, centre aéré,...*) par nos propres moyens, sans les concéder à des entreprises privées.
Cela a une influence sur la répartition des dépenses de fonctionnement. En effet la part des salaires est importante (*il nous faut des employés pour faire fonctionner ces services*), par contre les charges sont réduites (*c'est dans ce poste que nous mettrions le paiement des entreprises prestataires de services*).
La part des salaires s'est aussi alourdie par l'intégration dans le personnel municipal des emplois jeunes, comme nous nous étions engagés à le faire. Il était important pour nous de prouver ainsi que ces emplois étaient indispensables pour le bon fonctionnement de la commune et qu'il était normal de garder ces jeunes (*s'ils le désiraient et s'ils avaient donné satisfaction*) en évitant de s'en débarrasser dès que leurs emplois n'étaient plus aidés par l'État (*ce que semble présager le Contrat Première Embauche*).

INVESTISSEMENT : LES PROGRAMMES

• étude vidéo surveillance	25000 €
• contrôle accès	10 800 €
• terrain centre de secours	230 000 €
• clos de cournand	130 000 €
• falaise hautes plaines	25 000 €
• étude crèche	45 000 €
• filet pare ballons	25 000 €
• tracteur	18 000 €
• bornes incendie	13 000 €
• matériel + mobilier	30 000 €
• signalétique	20 000 €
• éclairage	22 000 €
• mobilier urbain	10 000 €

FONCTIONNEMENT : DÉPENSES

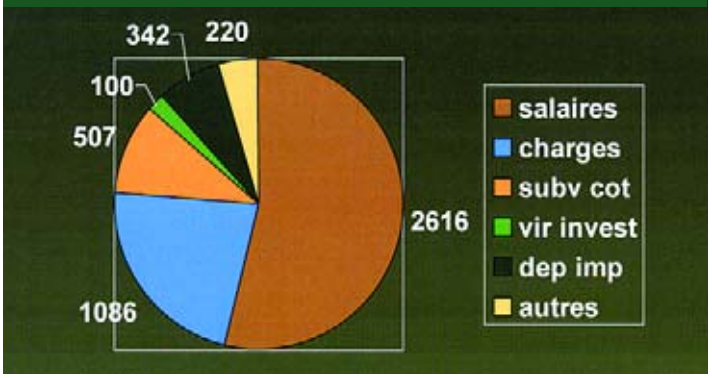

FONCTIONNEMENT : RECETTES

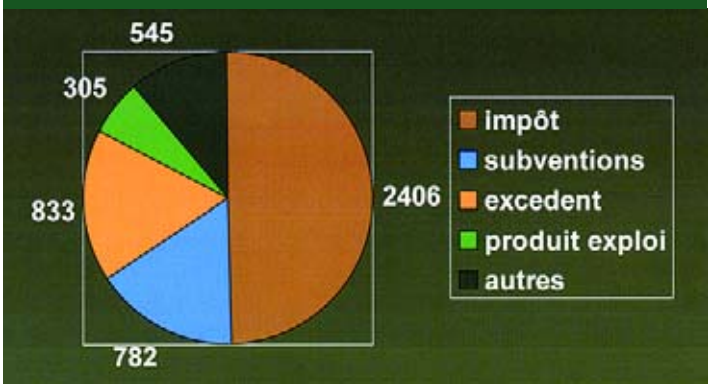

ÉVOLUTION DE LA DETTE

LES QUATRE TAXES

- **Taxe d'habitation de 15,83 à 15,36 %.....(-3%)**
- **Taxe foncier bâti de 21,32 à 20,68 %.....(-3%)**
- **Taxe foncier non bâti de 65,20 à 58,68 %.....(-10%)**
- **Taxe de ramassage des ordures ménagères de 7,48 à 5,85 %.....(-24%)**

Assédic Alpes Provence

UN ACCUEIL SUR MESURE

Depuis le 23 janvier 2006, les demandeurs d'emploi :

- doivent utiliser en priorité Internet et les services télématiques :
www.assedic.fr
Unidialog 0 890 642 642 (*0,112 euros/mn*)
- ont accès par **téléphone**, lorsqu'ils le souhaitent, à un conseiller de l'Assédic :
0 811 01 01 (_ _) suivi du numéro du département (*0,04 euros/mn, coût partagé*)
- n'ont plus à se rendre en antenne, sauf pour les entretiens d'inscription et de suivi de recherche d'emploi, pour lesquels un **rendez-vous** leur sera proposé.

Ces services sont disponibles gratuitement dans votre antenne de 8h30 à 12h30.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Le Comité du Souvenir Français organise son Assemblée Générale Annuelle **le dimanche 5 mars à 10 heures précises, à la Salle des Fêtes Gérard Philipe**.

- 10h45 : Dépôt de gerbes au Bosquet du Souvenir.
- 11h30 : Apéritif à la Salle des Fêtes offert par le Souvenir Français.

Cette Assemblée est ouverte à toutes les Gransoises et Gransois.

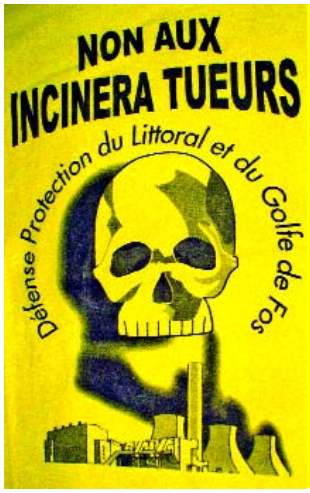

TEE-SHIRTS

Si vous voulez montrer votre opposition à la construction de l'incinérateur de Marseille à Fos sur Mer, vous pouvez vous procurer le tee-shirt de l'association de Défense et de Protection du Littoral et du Golfe de Fos au prix de 6 €.

Association D.P.L.G.F.
40 , rue de la Palombière
13270 Fos sur Mer
Tél. 06 86 55 43 37
www.gazdefos.com

DÉCLARATION DE REVENUS PRÉREMPLIE

Une nouveauté cette année : vous recevrez votre déclaration de revenus préremplie. Certains revenus, connus de l'administration, seront déjà imprimés sur cette déclaration. Il s'agit des salaires, des retraites, des allocations de chômage et des indemnités journalières de maladie. **Pour cette raison, votre déclaration ne vous parviendra pas comme d'habitude en février mais au début du mois de mai**. Il est donc inutile de vous inquiéter et de vous rendre ou de téléphoner à votre service des impôts en février ou mars.
Les bulletins adressés par vos employeurs ou vos organismes de retraite vous parviendront à la date habituelle.

QU'EST-CE-QUE LE C.C.A.S. ?

La ville de Grans a comme toutes les mairies, un C.C.A.S. Nous avons eu à plusieurs reprises des questions sur sa constitution, sa façon de fonctionner...
Le sigle C.C.A.S. correspond au mot **Centre Communal d'Action Sociale**. En fait, c'est le Bureau d'Aide Sociale.
Ce bureau fonctionne avec l'aide d'un élu, en l'occurrence pour Grans, Madame PAGES Claudette, Adjointe au Maire, Responsable de ce service qui a pour mission : les aides sociales légales (*aide ménagère pour les personnes âgées, placement en établissements spécialisés, allocation compensatrice...*), la demande de Couverture Médicale Universelle, le logement, la téléassistance, le portage de repas, l'Encas Gransois et l'aide ponctuelle apportée aux personnes en difficultés, même passagères (*aide à la cantine, périscolaire et centre aéré, aide aux classes transplantées, secours exceptionnel...*).
De plus, le recensement militaire des jeunes âgés de 16 ans et plus s'effectue dans ce service.
Le C.C.A.S. est administré par un Conseil d'Administration présidé par le Maire et composé à parité de membres élus, en son sein, à la représentation proportionnelle, par le Conseil Municipal et de personnes nommées par le Maire parmi lesquelles figurent un représentant des associations familiales, un représentant d'association de personnes handicapées, un représentant des personnes âgées, un représentant d'association de lutte contre l'exclusion. À Grans, le Conseil Municipal a fixé par délibération la composition du Conseil d'Administration avec 7 membres élus en son sein et 7 membres nommés par le Maire.
Le Conseil d'Administration se réunit une fois par mois ou davantage selon l'urgence des affaires. Le Conseil d'Administration règle par ses délibérations les affaires du C.C.A.S. et fixe notamment les différentes prestations ainsi que les critères et conditions d'octroi de celles-ci. Le Conseil d'Administration n'intervient en aucun cas dans les diverses fonctions telles que le logement, le portage de repas... qui reste la responsabilité du Service Social.
Les membres de la Commission du Conseil d'Administration sont tenus au secret professionnel dans les termes de l'article 378 du Code Pénal. C'est pourquoi les séances du Conseil d'Administration ne sont pas publiques.
En ce qui concerne les aides apportées par le C.C.A.S., il est indispensable de constituer au préalable un dossier complet avec toutes les pièces justificatives et les présenter au Service Social directement.
En ce qui concerne les classes transplantées du CE2 qui partent en Camargue du 6 au 11 mars 2006, en plus de la participation à 50% de la Mairie, le C.C.A.S. peut octroyer une aide pour les personnes ayant un Quotient Familial compris entre 0 et 600 (*Tarifs A et B à la cantine*).
Pour tout renseignement ou toute demande d'aide, vous pouvez :

- vous présenter au Bureau de l'Aide Sociale
- contacter la secrétaire, Mme RICO Aurélia, au **04.90.55.99.75**

Du Lundi au Jeudi de 8h à 12h30 et de14h à 17h
Le Vendredi de 8h à 12h

Le Service Social

Gitano, à la Salle Gérard Philipe, le 14 janvier

Réunion d'information sur le saturnisme, en mairie, le 27 janvier

Pose de la toiture de l'amphithéâtre de l'Espace Éducatif Socio Culturel Robert Hossein, le 25 janvier

La galette des Rois des Relayeurs de Grans, le 27 janvier

Les Élancées, le 4 Février

"Histoire de Grans", Monsieur Jean Briand, à la Médiathèque, le 2 février

Les Élancées, le 4 Février

RÉUNION SALON / LANÇON / GRANS
LA SÉCURITÉ DEVANT LE COLLÈGE D'ARBAUD

Compte rendu de la Réunion en Mairie de Salon de Provence relative à la Sécurité devant le Collège d'Arbaud (Lurian).

Le mardi 17 janvier à 14h30 se sont réunis les élus de Salon de Provence, Lançon et Grans avec M. le Commissaire de Salon, Mme la Principale du collège, le responsable de la police municipale de Salon et des représentants des services sécurité et prévention de Salon.

Cette rencontre fait suite à l'édito du bulletin municipal du mois d'octobre 2005 et à la lettre qu'a adressé le maire de Grans à ses collègues de Salon et de Lançon pour leur demander une réunion de travail avec tous les intervenants du Collège de Lurian.

Le constat est effectué et suite à de divers incidents survenus en 2005 et plus récemment début 2006, il est urgent de prendre des dispositions pour que cet état de choses cesse.

Il est convenu d'agir dans toutes les directions : prévention, sécurisation et sanction.

Pour ce qui est de la prévention, une association salonaise interviendra auprès des jeunes pour les sensibiliser et leur faire comprendre que la vie en société impose certaines règles à respecter par tous.

La sécurisation se fera aux abords du collège et surtout sur le parking, à la sortie des cours, par une présence accentuée de la police nationale et municipale qui travailleront ensemble pour compléter un dispositif de présence existant.

Enfin les fauteurs de troubles du début 2006 ayant été identifiés, la commune de Salon porte plainte afin que des poursuites soient engagées.

Le groupe de travail de Grans représenté par Mme Gruninger Fabienne, M. Pandolfi, M. Ruiz, M. Vidal, se réunira à nouveau avec l'ensemble des autres élus et représentants des services pour suivre l'évolution de ce dossier.

Fabienne Gruninger, Manuel Ruiz

Etat civil

• Naissances •

DE JESSE Agathe ..... née le 29 décembre 2005 à Aix-Puyricard
CHIAPELLO Callista .... née le 03 janvier 2006 à Aix en Provence
MONAT Jeanne ..... née le 06 janvier 2006 à Martigues
GOINÈRE Apolline ..... née le 10 janvier 2006 à Aix-Puyricard
BENDALI Djellil (*1er jumeau*) .... né le 13 janvier 2006 à Vitrolles
BENDALI Yaçine (*2ème jumeau*) .. né le 13 janvier 2006 à Vitrolles
BAHUON Clément ..... né le 25 Janvier 2006 à Aix en Provence

• Mariages •

Chantal RAYMOND et Daniel BARILLER ..... le 14 janvier 2006

• Décès •

CHOMEL, Veuve OCCELLI, Manuela
..... le 22 janvier 2006 à Salon de Provence (*80 ans*)

UN NOUVEAU BUS À SALON POUR PRENDRE L'AVION OU LE TGV

Un nouveau bus a été mis en place pour assurer la navette entre Salon *(gare routière)* **et la gare Aix-TGV, en passant par l'aéroport de Marignane.**

Horaires et tarifs :

- Départs de Salon (*gare routière*), tous les jours à 7h35, 13h15, 15h30, 18h10 et 21h15. Le lundi et le samedi matin, départ supplémentaire à 5h30.
- Retours à partir d'Aix-TGV à 6h35, 9h30, 14h30, 16h40, 19h30 et 22h25.
- Le trajet dure 35mn entre Salon et l'aéroport, 55mn entre Salon et Aix-TGV.
- 3,90 € pour l'aéroport , 6 voyages pour 16,40 €
- 7 € Aix-TGV , 6 voyages pour 29,40 €

L'ENVIRONNEMENT : UNE VRAIE PRISE DE CONSCIENCE

La semaine intercommunale du développement durable aura lieu cette année du 29 mai au 3 juin. Dans le cadre de cette opération, plusieurs objectifs sont annoncés : tout d'abord la tenue d'un forum à la salle des fêtes d'Istres, avec des expositions, des animations sur le tri sélectif et un stand sur le nouveau centre socio-éducatif Robert Hossein. L'opération «Marchons vers l'école» trouvera tout naturellement sa place dans cette semaine, une œuvre d'art en matériau recyclé sera fabriquée par les jeunes de l'intercommunalité et un grand défi occupera les populations jusqu'au mois de mai. Tous les habitants d'Ouest Provence sont invités à confectionner des guirlandes en bouteilles plastiques pour créer une animation à l'entrée du forum.

Une réunion regroupant tous les intervenants se tiendra le mardi 7 mars, à 17h30, dans la Salle d'Honneur de la mairie. Les Gransois sont invités à participer afin de connaître toutes les manifestations de la semaine du développement durable.

COMITE DES FETES

4ÈME SALON DES SAVEURS ET TRADITIONS

Pour la 4ème année consécutive le Comité des Fêtes organisera **le Salon des Saveurs et des Traditions**. Il aura lieu comme à l'accoutumé dans et devant la Salle des Fêtes, **le samedi 18 et le dimanche 19 mars**.
Une quarantaine exposants seront présents et nous régaleront de leurs spécialités et de leur présence. Petits producteurs venus de toute la France, mais aussi de Grans, ils vous proposeront leurs produits de qualité, provenant de leurs terroirs respectifs. Avec pour cette année des nouveaux exposants, mais aussi des habitués qui nous font chaque année le plaisir de participer à notre salon du goût et de la gastronomie. Nous vous invitons à venir nous voir, vous pourrez ainsi laisser libre cours à votre gourmandise.
Ce salon se tiendra en journée continue de 10h à 20h le samedi et de 10h à 18 h le dimanche. L'entrée sera de 2,50 euros. Chaque visiteur se verra offrir un verre de dégustation gravé aux armoiries du village de Grans (*pour les 2000 premiers 'dégustateurs'*). Vous aurez également la possibilité de manger sur place le midi. Une ambiance musicale et conviviale vous y attend.
Durant ces deux jours une animation Jazz sera assurée par le groupe New'T'La.
L'inauguration de ce 4ème Salon des Saveurs et Traditions aura lieu le samedi à midi. Nous espérons vous voir encore plus nombreux que l'année dernière.

Christian GIRAUD, Président du Comité des Fêtes

LA CHORALE CANTABILE

Cantabile reçoit **A VIVA VOCE**, chorale d'ORAISON. Pour la première fois, ce concert sera donné à la salle des fêtes "Gérard Philipe", **le dimanche 26 mars à 16 h**. Pour votre plaisir et le nôtre, venez nombreux nous encourager.

LE KANGOUROU - BASKET CLUB

Félicitations aux tous petits basketteurs venus nombreux participer à la manifestation des «**Baby**» organisée par la fédération. Ils étaient plus de 50 à défendre les couleurs de leur club et réussir avec brio tous les ateliers imposés ainsi que leurs premiers matchs. Nous vous informons que les Seniors Garçons joueront le 4 mars à la salle Paul Sias, à 18H00, la première place du championnat. Les Seniors Filles se maintiennent toujours en deuxième position, l'ASPTT AIX demeure en tête, le match retour se déroulera en fin de saison (*mai 2006*). Les autres équipes continuent à progresser, notamment nos Poussines que nous encourageons à poursuivre leurs efforts.

ATELIER LÉZ'ARTS VERTS

Venez apprendre, bouger
et ressentir les rythmes africains.
Expression de Danse Africaine
Tous niveaux, très bonne ambiance
Premier cours gratuit
Le mercredi à 20h, à la Voûte
Renseignements : 06 15 31 30 66 - 04 90 55 86 25

AVIS DE RECHERCHE

Nous fêterons cette année doublement le 30ème anniversaire de nos foires. Pour ces occasions nous comptons, le jour des foires faire une exposition retraçant les grands moments de ces événements. Afin que cette exposition soit la plus riche possible , **nous faisons appel à vos archives personnelles**. Je suis certain que parmi vous, il y a sûrement quelqu'un qui possède une photo ou un article de journal relative ou relatant un temps fort de ces foires passées. Nous vous proposons de nous les amener, nous dupliquerons sur le champ vos documents et nous vous les restituerons dans l'instant qui suivra. Vous pourrez les confier à Cécile Richaud ou à Alain Lequeux au bureau du Comité des Fêtes, ils se feront un plaisir de vous accueillir. **Vous serez par la même occasion conviés à venir découvrir cette exposition le 16 avril à 12h pour l'apéritif d'inauguration offert par la Mairie à l'école Maternelle.**

Le Comité des Fêtes et le service Protocole

GRANS MUSCULATION

L'association Grans musculation propose, depuis de nombreuses années, un cadre à la pratique de la musculation. Avec l'élection d'un nouveau bureau à la fin de l'année dernière, l'image du club a changé.

Laurent Bouvier, président de Grans musculation et son équipe avaient comme objectif le renouvellement du matériel obsolète et l'achat de machines plus performantes. C'est chose faite avec la mise en place de 7 nouvelles machines au cours du mois de janvier. «*Nous avons remplacé plusieurs machines par des appareils de dernière génération, plus ergonomiques et très sécurisants. Nous avons modifié l'agencement de la salle et créé un pôle cardio-training au milieu de la pièce. Ces changements permettent une meilleure circulation des sportifs et facilitent les échanges.*», indique Laurent Bouvier. L'investissement se monte à 12 000 euros.

La salle est ouverte 35 heures par semaine et **Nicolas De Palmas**, professeur de musculation, est présent pour assurer une pratique en toute sécurité. «*Chaque adhérent peut profiter d'un programme spécifique en fonction de ses besoins.*», indique Nicolas. Les motivations sont variées : recherche de performances, amélioration de la condition physique, complément musculaire à un autre sport ou tout simplement rester en forme.

L'équipe de Grans musculation veut donner une image dynamique et conviviale, mais également offrir la possibilité de pratiquer le sport à tous. «*Notre cotisation est de 15 euros par mois que l'on s'inscrive pour un mois ou pour l'année entière. Ce prix permet à tout le monde de s'inscrire. Les créneaux horaires sont très larges. Il ne faut plus hésiter à pousser la porte d'une salle de sport.*», indique le président. Avec la modernisation et le choix du matériel, la fréquentation a augmenté. Une place conséquente est faite aux femmes. Plusieurs machines sont spécifiques et elles représentent un tiers des abonnés.

Les projets de l'équipe de Grans musculation sont nombreux : on note le souhait d'une extension dans la partie inoccupée du hall du gymnase, la poursuite du renouvellement du matériel avec l'achat d'un tapis de course et la venue de nombreux adhérents. N'attendez plus pour aller découvrir le nouvel espace de remise en forme de Grans.

Renseignements et insccriptions :
Salle omnisport de Grans ou 06.78.09.67.51

Horaires :
lundi : 8h30-11h30 et 16h-20h
mardi : 10h30-14h et 16h15-19h15
mercredi : 10h-14h et 16h-19h
jeudi : 8h30-11h30 et 16h-20h
vendredi : 10h-14h et 16h15-19h15

LA TRUITE GRANOUIENCO

L'Assemblée Générale de notre Association de pêche s'est déroulée le Vendredi 2 Décembre 2005 au siège à l'Unic Bar en présence des membres du bureau et de Madame Brigitte Lebœuf, adjointe aux Associations, de la Mairie de Grans.

Présents : Les membres du bureau et quelques pêcheurs
Excusés : André Laurent et Jean-Pierre Gras

Le Président Yves Prouvenc a fait le bilan moral de l'année 2005 :

- Remerciements à la Mairie pour le prêt du matériel nécessaire à l'entretien du canal, pour la subvention attribuée et son soutien moral.
- Participation de notre Association aux activités du village :
  - Concours de pêche enfants ;
  - Forum des Associations ;
  - Action citoyenne (*nettoyage de la Touloubre*).
  - Entretien du canal de Marie-Rose et de l'étang.
- Le nombre d'adhérents après une période de baisse reste identique à 2004.
- Bon état d'esprit des pêcheurs pendant toute la saison 2005 sur les rives du canal.

Le trésorier Serge Corradi a fait le bilan financier :

- L'équilibre des comptes est très bien respecté.
- Dépenses exceptionnelles dues au décès de Monsieur Jacky Benoit.
- La pisciculture de Mouriès est choisie pour l'année 2006, car les pêcheurs sont unanimes pour reconnaître la bonne qualité du poisson fourni.

Le Président Yves Prouvenc a présenté sa démission suite à un déménagement dans un département voisin.

Nous avons procédé à l'élection du nouveau bureau par votes à main levée :

Président : Didier Gosset - *Vice Président* : André Laurent
Trésorier : Serge Corradi - *Secrétaire* : Alain Dumont
Membres : M. Méjean, Nathan Doumergue, René Berto, Raymond Fayard, Patrick Abonin, Alain Pignan, Christian Lovato, Jean-Pierre Gras et Annie Girard

L'ensemble des personnes présentes est invité à s'exprimer, et suite aux remarques des pêcheurs, il est décidé par vote :

- De supprimer la fermeture du mardi ;
- De lâcher des truites farios et des saumons de fontaines en plus des truites arc-en-ciel ;
- De lâcher des truites dans le lac (*environ dix pour cent*).

Messieurs Christian Lovato et Alain Dumont nous offrent pour la saison 2006 un lâcher supplémentaire.

La séance est levée à 20 heures et un apéritif amical est servi à tous.

Le Président, D. GOSSET

■ **L'ouverture de la saison de pêche aura lieu le 11 mars prochain. Les sociétés de pêche « La Truite granouïenco » et « la Touloubre gransoise » seront présentes pour cette date importante.**

L'ÉGLISE SAINT-PIERRE, HISTORIQUE & RÉNOVATION

L'ÉGLISE DE GRANS

La première trace de l'église de Grans remonte au XIIème siècle, la population de "**Castrum de Granis**" atteint alors 800 habitants. Grans est rattaché à l'archevêché d'Arles, tant administrativement que spirituellement.

Au XVème, l'église menace ruine et ne sera reconstruite qu'au début du XVIème après de nombreuses péripéties et des interventions auprès du pape et du roi.

Surmontée d'un petit clocher, elle ne sera dotée de tribunes qu'au milieu du XVIIème et sera souvent réparée.

En mauvais état, l'édifice s'écroule le 31 Juillet 1769 à cause de la maladresse d'un entrepreneur. L'actuelle église de Saint-Pierre des Corps ne sera reconstruite qu'en 1772.

Son magnifique clocher fortifié a été édifié un siècle plus tôt. C'est une élégante tour en pierre de Calissanne dotée d'un balcon à balustre et d'un campanile en fer forgé.

À signaler aussi la très belle porte renaissance de la chapelle Sainte-Anne accolée à l'église. Elle est visible de la place Sainte-Anne, dégagée en 1956 par la démolition des maisons qui se serraient contre l'église.

LES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2005

- Restauration de la façade et du parvis de l'église par la municipalité de Grans avec le soutien du Conseil Général. Toutes nos félicitations à l'entreprise pour la qualité des travaux réalisés. Le coût global de ces travaux s'est élevé à 20 000 € pour la façade et 5 000 € pour le parvis. La restauration de la façade Sainte-Anne fera partie d'un plan de réaménagement de la place de l'église.
- Protection de la crèche de l'église par une vitrine en verre et aluminium.
- Remise en état de la chaufferie.
- Pose de barrières protégeant le parvis.

Manuel Ruiz,
adjoint à l'économie

La façade Sainte-Anne

Groupe indépendant / LE CENTRE COMMERCIAL :
Des positions vraiment surprenantes !

On peut être pour ou contre les centres commerciaux et la grande distribution, mais les lecteurs de la Provence n'auront pas manqué d'être surpris par la position de la commune de Salon ! En effet, affirmer que le projet de Paluns (*sur la commune de GRANS*) est préjudiciable au commerce local et que l'on fera tout pour s'y opposer, alors que dans le même temps on implante une zone commerciale sur sa commune, à 300 mètres de là (*zone des Gabins*) semble dépasser toute logique.

Il est vrai que l'on est pas à une contradiction près autour de cette affaire et un petit rappel des événements qui se sont succédés depuis 1980 est peut-être nécessaire.

Saviez- vous qu'en 1980, Casino avait manifesté son intention de s'installer sur GRANS. IL s'agissait de la première grande surface de la région, celle qui allait complètement changer l'aspect du commerce local. Défenseur du petit commerce gransois , nous nous sommes opposés à son implantation . Le résultat ne s'est pas fait attendre, Casino a trouvé un accueil plus chaleureux à Salon et s'est installé à quelques centaines de mètres de l'endroit prévu. Les commerçants gransois étaient quand même touchés et la commune perdait quelques centaines de milliers de francs de taxes !!!

Saviez-vous qu'en 1994, toujours Casino, à l'étroit sur Salon , désire s'agrandir en s'installant sur Grans . La commune de Salon s'y oppose prétextant une concurrence insoutenable pour le petit commerce, et nous attaque en tribunal administratif. Casino abandonne son projet, mais nous assistons, médusés, à l'apparition de « hard discounteurs » (*aldi, lidl, ED*) et l'agrandissement de champion ou de Leclerc mais eux, mystérieusement, ils ne concurrencent personne.

Saviez-vous qu'en 1996, Décathlon projetait l'implantation d'un magasin, de deux unités de montage (*vélo et club de golf*) et d'une aire de loisirs. Salon s'y oppose, toujours avec la même argumentation. Décathlon, pressé de réaliser son projet, s'installe à Bouc Bel Air. Mais c'est toujours aussi médusés que nous apprenons que Décathlon sera présent sur la future zone salonnaise (*Vous savez, la bonne zone, celle qui ne concurrence personne !*)

Alors que devons-nous en déduire ? Il n'est pas impossible que si le « mauvais Carrefour » sur Grans ne voit pas le jour, nous assistions à la naissance d'un « bon Carrefour » sur Salon !

Notre zone concurrence-t-elle le petit commerce ? Nous pensons qu'elle concurrence surtout les autres grandes surfaces ! Alors qui défend qui ?

Salon se méfie de la galerie marchande associée au projet. Nous faisons confiance au commerce salonnais pour jouer la double implantation (*centre ville et centre commercial*) et si, de plus les deux zones nous apportent quelques centaines d'emplois (*surtout féminins qui nous font cruellement défaut*) et un apport appréciable de taxes pour les deux communes , alors nous estimerons le bilan positif.

Gérard BARTOLI, Premier adjoint

Groupe Radical (PRG) /

Ce début de l'année 2006 aura été marqué par l'affaire des caricatures de Mahomet, leur publication a été à l'origine d'un affrontement majeur entre le monde islamique et l'Europe. Ces évènements auront mis en avant les différences entre deux cultures : l'une sacralisant la loi, l'autre la foi, nous avons pu constater à quel point nos conceptions de la raison et de la liberté étaient opposées. Quel doit être notre choix ? Défendre la liberté d'expression ou respecter la sensibilité musulmane. La France, pays où la laïcité est de règle paraît bien isolée dans un monde où les états restent très impliqués dans la gestion du monde religieux. Face à un monde musulman fortement ébranlé par les affrontements du Moyen Orient, pour beaucoup d'entre nous un appel à l'apaisement s'impose afin de permettre aux musulmans modérés de continuer leur combat contre l'intégrisme. Mais surtout nous constatons qu'il est difficile d'exporter notre modèle de démocratie, surtout lorsqu'on veut l'imposer à des peuples qui ne sont pas prêts à la vivre.

Dernière minute : Nous venons de prendre connaissance du communiqué commun du Secrétaire de la section socialiste de Salon et du Secrétaire de la section socialiste de Grans pour s'opposer au développement économique de la commune de Grans. Si nous pouvons imaginer que des opposants peuvent faire feu de tout bois pour s'opposer à la majorité, on constate une nouvelle fois que l'intérêt partisan et politicien prend le dessus sur l'intérêt du village. Cela nous donne un aperçu, s'ils étaient aux affaires, quels seraient leurs choix entre la défense des camarades Salonais vis à vis des Gransois. Preuve est apportée, une fois de plus, que l'esprit de parti prendrait le pas sur l'intérêt général. C'est d'autant plus surprenant à un moment où les directives des partis politiques sont de moins en moins suivies par les militants. **Il faudra se souvenir que pour les socialistes gransois l'intérêt des socialistes salonais est plus important que leur village.**

Groupe des élus communistes et républicains /

Un an maintenant que notre groupe se retrouve dans l'opposition.

Sans polémiquer, sans volonté d'attaques systématiques envers la politique de la majorité municipale (*voir nos votes lors des Conseils Municipaux*) il nous semble pourtant tout à fait surprenant, voire indélicat et méprisant de rester toujours sans réponses à nos demandes et à nos courriers concernant les droits de tous les élus municipaux.

- 1er courrier : concernant une demande de bureau en mairie : sans réponse
- 2ème courrier : concernant l'obtention des cassettes enregistrées lors des conseils municipaux : sans réponse
- 3ème courrier : concernant la demande d'excuses du maire et la démission de Mme Pagès Claudette, suite aux incidents envers Mme Gabelloni lors du repas des personnes âgées : sans réponse

S'agirait-il d'oublis ? ou de mépris envers les Élus de la population ?

Groupe Progrès Social / En toute démocratie !

Comment peut-on, sous prétexte de débat démocratique, perturber sans arrêt les Conseils Municipaux ? Est-ce au nom des citoyens gransois que l'on critique et ironise sur tout et n'importe quoi ? Quel intérêt a-t-on à discutailler et tergiverser sans cesse, en ne faisant jamais de proposition construite ? Est-on, à ce point, grisé par son ambition personnelle pour faire fi de l'intérêt général d'un village et de ses habitants ? Enfin, est-ce logique de quitter une séance de travail du Conseil municipal et ce, avant le vote important du budget, en vociférant de façon théâtrale, alors que l'on s'est soi-même mis en opposition et que l'on est donc censé avoir des convictions et des propositions à défendre ? Quant à certaines personnes qui assistent en spectateurs aux Conseils : respectez la Loi, les institutions et ceux qui travaillent ; arrêtez vos soupirs partisans, vos râlements et autres bruits incongrus et participez d'avantage aux réunions publiques, en toute démocratie.

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 juin 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur (Article 22 : ... Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation...). C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «**Un mois à Grans**» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. (L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).

LES SOUVENIRS NE SONT PLUS RINGARDS

Grans est un village fier de ses traditions et respectueux de son héritage. Preuve en est que plusieurs réunions ont eu lieu sur la mémoire et l'histoire du village et de ses habitants.

La conférence de Jean Briand, le 2 février, à la médiathèque, a réuni 120 personnes. Victime de son succès, certains n'ont pas pu entrer. «**Histoire de Grans**» a retracé la vie du village à travers les âges de 2000 ans avec J.C. à nos jours. Il a été présenté la place importante de la Touloubre, avec ses nombreuses crues au fil des siècles. Le rôle du maire Victor Jauffret, bâtisseur infatigable, a été retracé. Nous lui devons les ponts sur la Touloubre, la mairie et notamment l'usine électrique qui permit aux Gransois d'avoir l'éclairage à la fin du 19ème siècle. L'intégralité de cette conférence a été enregistrée par le service communication de la mairie.

Dans un tout autre genre, une réunion publique a rassemblé les Gransois sur un projet de création d'un DVD «**Mémoire en lumière**» sur la mémoire de Grans. Les habitants ont été invités à faire de petits films mettant en scène des objets, des paysages, des scènes de vie qui seront ensuite montés pour réaliser un film d'une heure. Ce film devra témoigner des liens entre passé et présent et fixer pour toujours les images du village tel qu'il est et a été.

Grans est un petit village provençal préservé dont on peut encore lire l'histoire sur les pierres des murs. Il est important de mettre à l'abri du temps, les témoignages des anciens pour pouvoir perpétuer cette histoire aux jeunes générations.

Chez Claire éclair

Le samedi 11 mars 2006
à 20h30 - Salle Gérard Philipe

plein tarif : 9,50 €
tarif réduit : 6,50 €

Décib'elles Chorus - groupe vocal féminin.
Direction artistique : Anne Carlini
Piano : Marc Cicero
Arrangements : Cyrille Martial, Anne Gastine, Lionel Romieu, Olivier d'Ortoli

La machine à musique inventée par le père de Claire, électricien et bricoleur en tout genre, trônait dans l'arrière boutique de l'atelier « Claire éclair ». *Claire* comme sa fille unique et *éclair* comme électricité. C'est là que Claire chantait avec ses copines.
Vingt-huit ans après les voilà réunies autour de la fameuse machine à musique. Elles sont huit chanteuses, formant une sorte de compromis entre les *Frères Jacques* version 2005 et *Chanson+ bifluorée* au féminin. Drôles, émouvantes et généreuses. Un spectacle où les chansons se succèdent avec rythme où le public se sent porté par une énergie et une émotion communicatives. Un spectacle plein d'humour et de rebondissements.

Ouest Provence — MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE Albert Camus

CALENDRIER ACTION CULTURELLE MARS 2006

Jusqu'au samedi 11 mars
« Regards sur la Fête des Bergers et des Traditions »

Exposition photographique accompagnée de la projection d'un D.V.D. du Collectif des Bergers, de la présentation d'objets liés au pastoralisme du Musée archéologique Intercommunal d'Istres et de documents anciens du fonds « Ressources et Mémoires » de la Médiathèque Intercommunale

En collaboration avec le Groupe d'Expression Par l'Image (*GEPI*) de la Maison Pour Tous d'Istres

Entrée libre

Jeudi 2 mars à 18h
Rendez-vous du jeudi
Conférence « Les bons réflexes en hygiène alimentaire, les régimes »

animée par Guy Toscano, pharmacien

Entrée libre

Mercredi 8 mars à 15h
Rendez-vous du mercredi
Lectures de contes provençaux à l'occasion de l'exposition « Regards sur la Fête des Bergers et des Traditions »

Pour les enfants de 6 à 12 ans

Sur inscription
(*maximum 20 personnes*)

Du jeudi 16 au vendredi 24 mars
« Héritage de Cézanne »

Exposition thématique composée d'œuvres d'art contemporain appartenant à la Galerie de Prêt de la Médiathèque Intercommunale et laissant apparaître l'influence de Cézanne. Une quinzaine d'artistes contemporains sont représentés dont Brigitte Bauer, Vera Molnar ou encore Monique Tello.

Entrée libre

Grans

L'AGENDA DU MOIS

Tous les Jeudis du Mois
Cinéma - 2 séances
19H00 & 21H30 • Salle Gérard Philipe

Mercredi 1er Mars
Aïoli des Cendres
12H00 • Salle Gérard Philipe

Dimanche 5 Mars
A.G. du Comité du Souvenir Français
10H00 • Salle Gérard Philipe

Mardi 7 Mars
Réunion Développement durable
17H30 • Salle d'Honneur de la Mairie

Samedi 11 Mars
• Ouverture de la saison de pêche •
Réunion "Mémoire de Grans"
10H00 • Salle de la Voûte
Chez Claire éclair
20H30 • Salle Gérard Philipe

Jeudi 16 Mars
3ème Café Philosophique de Grans
18H15 • Salle de la Voûte

Dimanche 19 Mars
Horse Ball
Championnat de France Élite Féminin
au Terrain du Foirail

Dimanche 26 Mars
Chorale A VIVA VOCE
16H00 • Salle Gérard Philipe

Et n'oubliez pas, en page 15, l'agenda de la Médiathèque Intercommunale

Juste quelques semaines après son 106ème anniversaire, Mme Marcelle Lieumond est décédée. La doyenne des Gransois, née le 16 janvier 1900, habitait Grans depuis 1919. Elle s'est éteinte entourée de ses proches, le 8 février dernier.

Carnaval

Carnaval joyeux et charmant carnaval
Aujourd'hui tu ouvres le bal
Par tes paillettes et tes couleurs
Tu mets de la joie dans les cœurs
Tes chars fleuris et merveilleux
Sont un régal pour les yeux
Tes danses et tes farandoles
Nous entraînent dans des rondes folles
Danseurs et danseuses endiablés
Tous pleins d'entrain et de gaieté
Sur toutes les villes aujourd'hui
Souffle un air joyeux de folie
Dans ton sillage tu entraînes
Le peuple entier qui se déchaîne
Partout éclate la joie de vivre
Avec toi carnaval on se sent revivre
Carnaval pour tous les hommes
C'est du bonheur que tu donnes
Grâce à ces instants merveilleux
Carnaval tu ravis nos cœurs et nos yeux.

Marcelle Blaise

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique (*disquette, clé USB, CD, Internet, ...*) et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle **avant le 15 de chaque mois** (*avant le 10 pour la page Expression libre*). Merci d'avance.

BIEN DANS SES BASKETS

Pendant longtemps, le sport à l'école a fait sourire. Heureusement, les activités physiques et sportives ont su changer pour intéresser les enfants et les professeurs ont appris à transmettre leur élan aux plus jeunes.

A l'école primaire Georges Brassens, l'éducatrice territoriale pour les activités physiques et sportives est **Isabelle Fournier**. Depuis 1988, elle fait découvrir les différentes disciplines aux élèves de Grans. A raison d'une heure par semaine, les élèves font plusieurs cycles tout au long de l'année : gymnastique, VTT, javelot, lutte ou hockey. Les enfants sont prioritaires pour l'utilisation des infrastructures pendant le temps scolaire. La mairie met à disposition le gros matériel.

«*Le sport est un moyen d'éducation*», indique Isabelle, «*il développe le sens de l'autonomie, l'esprit d'équipe et le respect des règles. Les enfants vont au bout de leurs possibilités et apprennent à se dépasser*».

En raison de la disparition du stade, de nombreuses disciplines d'extérieur n'ont plus leur place dans le programme scolaire, comme le rugby ou l'athlétisme. Les séances en gymnase ont donc augmenté, mais parallèlement, le VTT et la randonnée sont apparus. «*Ces activités de plein air permettent une meilleure connaissance des collines et une sensibilisation à l'environnement, tout en pratiquant une activité sportive*», souligne Isabelle Fournier.

L'éducation physique et sportive contribue à la réussite scolaire, sociale et culturelle. Elle permet un épanouissement complet du corps et de l'esprit.

Cérémonie des vœux de Ouest Provence à Istres, le 20 janvier

Un Mois à Grans
• Bulletin mensuel d'informations municipales N° 170 • Mars 2006 • Dépôt légal Décembre 2005
• Directeur de la publication : Yves Vidal • Rédacteur en chef : Alain Lequeux • Journaliste : Frédérick Arnould
• Conception, réalisation, photos (*sauf documents remis*) : Alain Lequeux - Service Communication
• Tél. : 04 90 44 16 23 • Fax. : 04 90 55 86 27 • E-mail : servicecom.grans@wanadoo.fr
• Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 57